



téléassistance
Vivre à domicile
en toute sécurité

Un contact 24h/24

UN SERVICE **DU DÉPARTEMENT**

**Loire
Atlantique**

Engagé auprès des seniors, le Département de Loire-Atlantique propose un service de téléassistance complet à prix abordable avec des options permettant de personnaliser l'offre. **Une sécurité renforcée et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à son domicile.**

→ La téléassistance c'est quoi ?

Avec la téléassistance, par simple appui sur un bouton d'appel, vous êtes mis en relation directe avec un centre d'écoute et d'assistance. Selon la nature de l'appel et du besoin, votre entourage ou un service d'urgence est contacté pour une intervention à domicile.

→ À qui s'adresse la téléassistance ?

À toute personne âgée ou en situation de handicap qui souhaite :

- **vivre à son domicile** en toute sécurité,
- **obtenir assistance** et réconfort à tout moment.

→ Un matériel simple

Un boîtier est raccordé sur une prise de courant et une prise téléphonique de votre domicile.

Le transmetteur vous permet **de dialoguer sans décrocher votre téléphone. Par simple pression** sur le bouton d'appel, porté sur soi (médaillon ou bracelet), vous alertez **le centre d'écoute de la téléassistance.**

Le médaillon et la montre sont étanches et fonctionnent jusqu'à 50 mètres de votre transmetteur.



→ Dans quelle situation appeler ?

- En cas de chute, de malaise, de douleurs inquiétantes.
- Dans les moments de solitude, pour une conversation conviviale et de réconfort.

S'abonner à la téléassistance

Tarifs 2025

Tarif tout public : **15,35 €** TTC/MOIS

Tarif réduit* : **10,22 €** TTC/MOIS

- ✓ Écoute et système d'alerte 24h/24 et 7j/7
- ✓ Terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- ✓ Bouton d'alerte étanche en pendentif ou bracelet
- ✓ Détecteur de fumée connecté
- ✓ Détecteur sensible à certaines chutes lourdes
- ✓ Appels de convivialité
- ✓ Accès au service de mise en relation avec un prestataire fiable pour les imprévus du quotidien (petits travaux, besoins de première nécessité), les frais d'intervention restant à la charge de l'abonné
- ✓ Site internet et application pour gérer son abonnement

La résiliation du contrat et/ou la modification d'options sont possibles à tout moment et sans frais.

Les dispositifs de téléassistance Vitaris sont éligibles au crédit d'impôt (50%).

* Le tarif réduit est appliqué lorsque le revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'imposition de l'abonné est inférieur ou égal aux plafonds de ressources définis par le Département.

Les options ›

Les options proposées permettent d'adapter l'offre de téléassistance à votre situation. Le conseiller Vitaris peut vous conseiller sur l'opportunité de souscrire à une ou plusieurs options en fonction de votre mobilité et/ou en fonction des spécificités de votre logement.

Quel que soit le nombre d'options auxquelles vous souscrivez,
le tarif mensuel est plafonné à 35,80 € TTC.





Émetteur-détecteur sensible à certaines chutes lourdes

Destiné à un public peu mobile car très sensible, il dispose d'un bouton d'appel volontaire et est étanche.

1,48 €
TTC/MOIS



Dispositif d'assistance mobile géolocalisé

Grâce à la touche d'alerte, le dispositif permet de géolocaliser le bénéficiaire à l'extérieur de son domicile.

7,67 €
TTC/MOIS
(4,61 €/mois
en tarif réduit)



Chemin lumineux

Le chemin lumineux aide à prévenir les risques de chutes qui peuvent arriver en raison du manque de luminosité, en particulier la nuit.

3,68 €
TTC/MOIS



Détecteur de non activité

Ce détecteur infrarouge surveille l'activité du bénéficiaire à son domicile. Si le capteur n'enregistre pas de coupure du faisceau pendant la temporisation choisie (12/24h), une alarme est automatiquement émise à la centrale d'écoute et d'assistance.

2,46 €
TTC/MOIS



Visite virtuelle de convivialité

Les chargés d'écoute et d'assistance appellent régulièrement (fréquence à définir) les personnes âgées pour créer des moments de partage conviviaux. Une manière de maintenir un lien social.

4,99 €
TTC/MOIS



Tablette visiocommunication*

La tablette numérique, à l'ergonomie adaptée, permet d'accéder à des contenus dédiés aux seniors (magazines, jeux...) et à un système de visiocommunication. Elle est compatible avec les applications grand public.

* Cette option n'est pas éligible au crédit d'impôt.

Achat
à partir de
193,28 €

TTC

ou location à partir
de 7,37 € TTC /mois
+ coût de l'abonnement
à partir de
12,28 € TTC /mois



Boite à clefs sécurisée*

Placée à proximité de l'entrée du domicile, elle offre un rangement sécurisé et permet la mise à disposition des clefs aux intervenants à domicile. Elle est protégée par une combinaison à 4 chiffres.

* Cette option n'est pas éligible au crédit d'impôt.

50,10 €
(achat)



Transmetteur GSM

Destiné aux bénéficiaires qui ne possèdent pas de ligne de téléphone fixe ni de box Internet, il permet d'entrer en contact avec la centrale d'écoute et d'assistance et de dialoguer par interphonie.

6,44 €
TTC / MOIS
(2,56 € TTC /
mois en tarif
réduit)



Transmetteur IP

Il sert à sécuriser les communications et à assurer une continuité en cas de problème de connexion de la box Internet, en basculant sur un réseau mobile.

6,44 €
TTC / MOIS

Le Département de Loire-Atlantique vous propose son service de téléassistance à un prix abordable.

Une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile.



■ Où s'informer ?

- sur loire-atlantique.fr/teleassistance
- auprès des centres locaux d'information et de coordination (CLIC).
Retrouvez leurs coordonnées sur loire-atlantique.fr/CLIC
- auprès de la mairie et du centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune

■ Où souscrire ?

- sur loire-atlantique.fr/teleassistance
- auprès du CCAS de votre commune



Département de Loire-Atlantique
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

La téléassistance est un service
du Département opéré par :

